



BUREAU de la CLE - 26 septembre 2012 - Vivonne

Bureau de la CLE – 26 septembre 2012



## Ordre du jour

1

### Présentation du diagnostic provisoire du SAGE

2

### Points d'information :

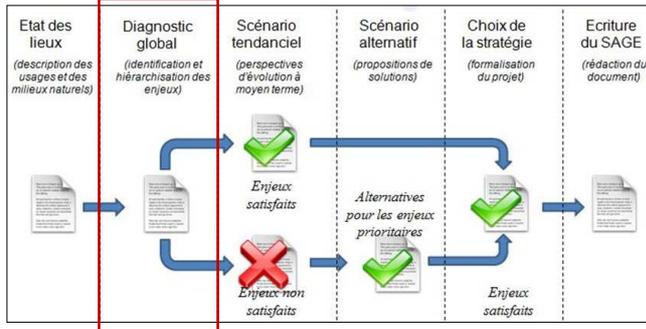
- Etudes complémentaires à l'état initial du SAGE
- Etude d'élaboration du SAGE
- Périmètre du SAGE
- Stage sur l'inventaire des ouvrages en rivière du bassin du Clain
- Mise à jour du site web du SAGE
- Révision du SDAGE
- Directive inondations
- Directive Nitrates – révision des zones vulnérables
- Classement des cours d'eau
- Réforme territoriale

2



### Principe de la procédure d'élaboration du diagnostic

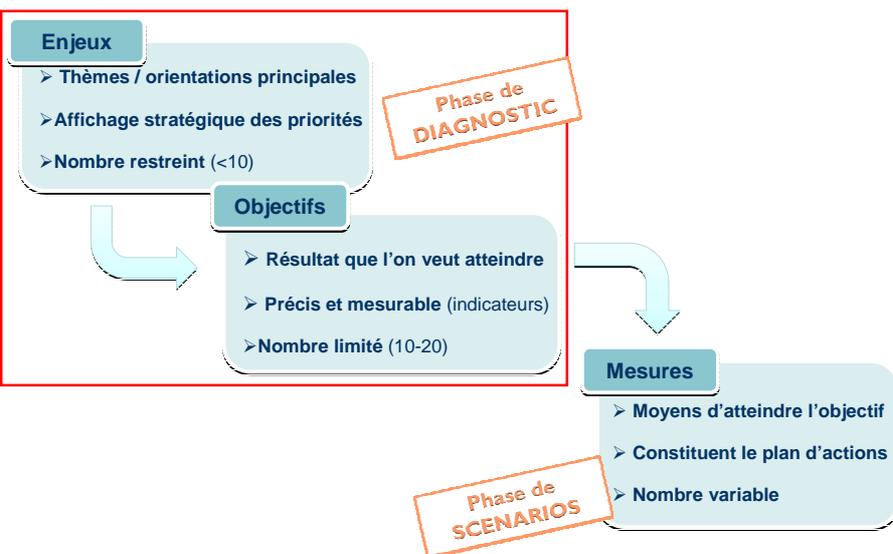
Accompagner les membres de la Commission Locale de l'Eau dans l'élaboration de leur projet de territoire en réalisant le diagnostic global



- ✓ Mettre en relation la pression des usages et l'état des ressources
  - ✓ Identifier les atouts et contraintes du territoire
  - ✓ Identifier et hiérarchiser les enjeux
- Commission « Qualité de l'eau » → jeudi 31 mai  
 Commission « Gestion quantitative » → jeudi 31 mai  
 Commission « Gestion milieux aquatiques » → vendredi 1er juin  
 Réunion commune aux 3 commissions → jeudi 28 juin



### Enjeux, objectifs





## Compatibilité des enjeux avec le SDAGE Loire-Bretagne

### 15 questions importantes classées en 4 rubriques

#### La qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques

- 1) Repenser les aménagements des cours d'eau
- 2) Réduire la pollution par les nitrates
- 3) Réduire la pollution organique
- 4) Maîtriser la pollution par les pesticides \*
- 5) Maîtriser les pollutions dues aux substances dangereuses
- 6) Protéger la santé en protégeant l'environnement
- 7) Maîtriser les prélèvements d'eau \*

#### Un patrimoine remarquable à préserver

- 8) Préserver les zones humides et la biodiversité \*
- 9) Rouvrir les rivières aux poissons migrateurs
- 10) Préserver le littoral
- 11) Préserver les têtes de bassin \*

#### Crues et inondations

- 12) Réduire le risque d'inondations par les cours d'eau \*

#### Gérer collectivement un bien commun

- 13) Renforcer la cohérence des territoires et des politiques publiques
- 14) Mettre en place les outils réglementaires et financiers
- 15) Informer, sensibiliser, favoriser les échanges \*

### SAGE

Plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique ; Identification des zones de mobilité si enjeu pour le bon état

Plan de réduction de l'usage des pesticides

Programme d'économie d'eau pour tous usages / Mise en œuvre gestion quantitative Cénomaniennes

Inventaire des zones humides / délimitation ZHIEP et ZSGE ; Préservation et gestion des ZH ; Plan de reconquête ZH si enjeu

Inventaires des zones de têtes de bassin

Volet culture du risque si enjeu identifié

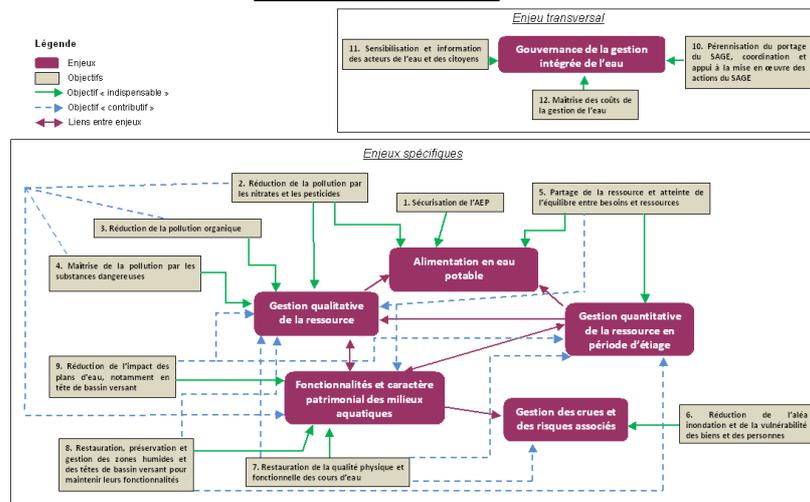
Volet pédagogique



## Formulation et hiérarchisation des enjeux / objectifs

Ré-organisation et re-formulation suite à la dernière commission de juin 2012 + remarques des services de l'Etat

### Interaction entre objectifs et enjeux



Présentation du diagnostic provisoire du SAGE



Etat/Objectif vis-à-vis du bon état DCE : ME superficielles

Masse d'eau	Etat ME 2006-2007			Etat ME 2008-2009			Délai fixé pour l'atteinte du bon état		
	Etat écologique	Eléments biologiques	Eléments physico-chimiques	Etat écologique	Eléments biologiques	Eléments physico-chimiques	Ecologique	Chimique	Global
LE CLAIN AMONT	Bon	IBGN	MP	Bon	IBGN	MP	2015	2015	2015
LE BE	simulé	IPR		Bon	IPR, IBGN		2015	2015	2015
LA VONNE	Bon	IPR		Bon	IBGN		2015	2015	2015
LA CLOUERE	Bon	IPR		Bon			2015	2015	2015
LE RUISSEAU DITEUIL	simulé			Bon			2015	2015	2015
LA BOVRE	Bon	IPR	MP, MA	Bon	IPR, IBD	O <sub>2</sub> , MP	2015	2015	2015
L'AUXANCE	Bon	IPR		Bon	IPR		2015	2015	2015
LE CLAIN INTERMEDIAIRE	Bon	IBGN, IPR		Bon	IPR		2021	2015	2021
LE CLAIN AVAL	Bon	IPR		Bon	IPR, IBD		2021	2015	2021
LA DIVE AVAL	Bon	IBGN		Bon	IBGN		2021	2015	2021
LA CHALUSSEE	simulé			Bon			2021	2015	2021
LA LONGERE	simulé			Bon			2021	2015	2021
LE PALAIS ET LA RHUNE	Bon	IPR		Bon			2021	2015	2021
LE MIOSSON	Bon	IBGN		Bon	IBGN	O <sub>2</sub> , MP	2021	2015	2021
LA PALLU	Bon	IBGN	MP, NO3	Bon	IBD	NO3	2021	2027	2027
LA MENUSE	Bon	IBGN, IBD	MP, MA	Bon	IBGN, IBD	MP, MA	2015	2027	2027
LA DIVE AMONT	Bon	IBGN		Bon		MA	2027	2015	2027

Présentation du diagnostic provisoire du SAGE



Etat/Objectif vis-à-vis du bon état DCE : ME souterraines

Masse d'eau	Etat ME 2007-2009		Délai fixé pour l'atteinte du bon état		
	Etat chimique	Etat quantitatif	Chimique	Quantitatif	Global
Massif Central BV Vienne	Bon état	Bon état	2015	2015	2015
Calcaires et marnes de l'infra-Toarcien	Bon état	Bon état	2015	2015	2015
Calcaires à silex captifs du Dogger	Bon état	Bon état	2015	2015	2015
Calcaires du Jurassique supérieur captif	Bon état	Bon état	2015	2015	2015
Alluvions Vienne	Bon état	Bon état	2015	2015	2015
Le Thoué	Pesticides	Bon état	2021	2015	2021
Calcaires et marnes du Dogger	Nitrates	Bon état	2021	2015	2021
Calcaires et marnes Jurassique supérieur	Nitrates	Bon état	2021	2015	2021
Sables et grès libres du Cénomaniens	Pesticides	Bon état	2021	2015	2021

■ Bon état  
■ Médiocre





**Diagnostic qualité de l'eau**  
*Synthèse*

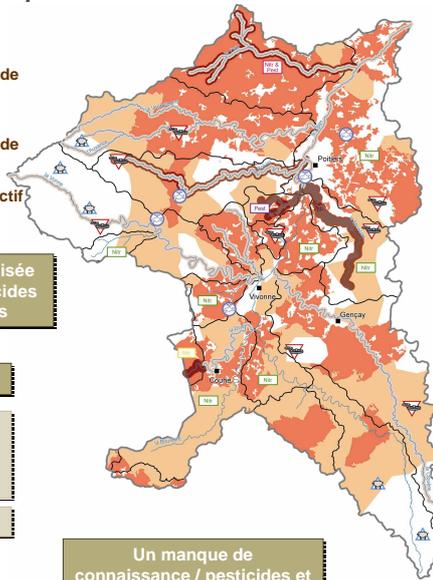
- ❑ 8 ME sup avec report d'objectif de bon état écologique 2021, 1 en 2027 (nitrates et pesticides)
- ❑ 2 ME sup avec report d'objectif de bon état chimique 2027
- ❑ 2 ME souterraines report d'objectif de bon état chimique 2021

Une contamination généralisée par les nitrates et les pesticides agricoles / non agricoles

**Des facteurs aggravants**

Dégradation de la capacité auto-épuratoire des milieux (travaux hydrauliques, ouvrages, drainage, étiage...)

Vulnérabilité du milieu



Un manque de connaissance / pesticides et micropolluants

**Enjeu AEP**

Infratoarcien NAEP

Nécessité de mélange Infratoarcien / Dogger (Fluor / Nitrates)

Dépendance de l'AEP de Poitiers : Dogger et Clain, ressources vulnérables

**Amélioration de la qualité en macropolluants**

Amélioration assainissement domestique

STEP présentant des mauvais rendements (Azote et/ou phosphore et/ou matières en suspension)

Etat des masses d'eau :

Etat physico-chimique 2008-2009 médiocre et mauvais pour les nutriments (phosphore, azote)

Masses d'eau pour lesquelles la moyenne annuelle 1998 - 2011 en nitrates dépasse 25 mg/L

Captages AEP prioritaire Grenelle

Zone d'élevage

Pression phytosanitaire et azotée importante (Bilan Coepen > 10 kg/ha de SAU fertilisable par an)

Pression phytosanitaire importante (Forte densité céréales et colza)



**Diagnostic qualité de l'eau**  
*Enjeux, objectifs*

**Principaux enjeux concernés**

« Alimentation en eau potable »

« Gestion qualitative de la ressource »

Autres enjeux

« Fonctionnalités et caractère patrimonial des milieux aquatiques »

**Principaux objectifs concernés**

Réduire la pollution par les nitrates et les pesticides

Réduire la pollution organique

Maîtrise de la pollution par les substances dangereuses



Présentation du diagnostic provisoire du SAGE



**Diagnostic ressources en eau**  
*Synthèse*

- ❑ 2 ME superficielles avec doute / respect des objectifs hydrologiques
- ❑ 9 ME superficielles avec un délai supplémentaire pour atteindre le bon état
- ❑ 2 ME souterraines avec doute / respect des objectifs hydrologiques

**Prélèvements agricoles importants et impactants**

Restrictions fréquentes

Difficulté de pilotage des exploitations

**Gestion quantitative**

Respect du DOE mais restrictions fréquentes

CTGQ en cours d'élaboration; définition de zones prioritaires

ZRE > Volumes prélevables définis

Prélèvements industriels satisfaits et peu impactants

**Enjeu AEP**

Besoins actuels satisfaits

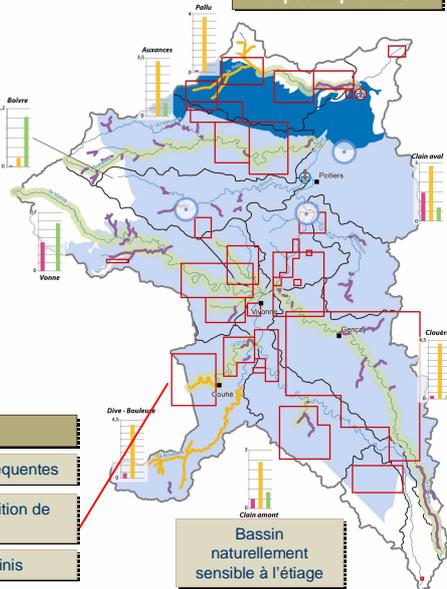
Besoins à long terme de Grand Poitiers non assurés en point et en cas d'étiage sévère

**Vie biologique dégradée par les étiages marqués**

Fc<sup>1</sup> hydro naturel

Prél<sup>1</sup> agricoles

Plans d'eau Dégradation morpho Dégradation ZH



Bassin naturellement sensible à l'étiage

Présentation du diagnostic provisoire du SAGE



**Diagnostic ressources en eau**  
*Enjeux, objectifs*

**Principaux enjeux concernés**

- « Alimentation en eau potable »
- « Gestion quantitative de la ressource en période d'étiage »

**Autres enjeux**

- « Gestion qualitative de la ressource »
- « Fonctionnalités et caractère patrimonial des milieux aquatiques »

**Principaux objectifs concernés**

Partage de la ressource et atteinte de l'équilibre entre besoins et ressources

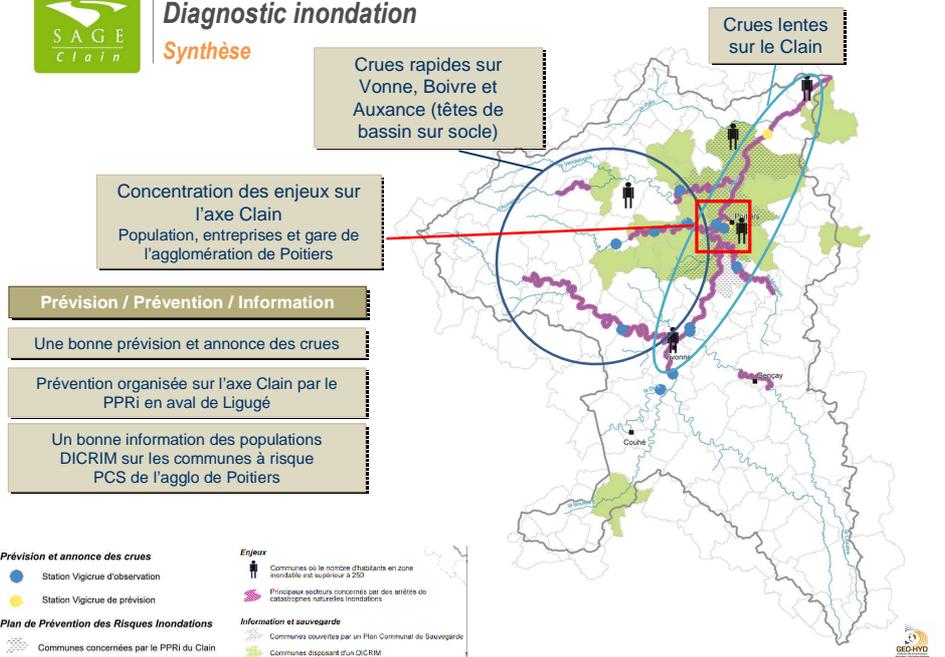
Sécurisation de l'AEP





## Diagnostic inondation

### Synthèse



## Diagnostic inondation

### Enjeux, objectifs

**Enjeu** | « Gestion des crues et des risques associés »

**Autres enjeux** | « Fonctionnalités et caractère patrimonial des milieux aquatiques »

**Objectif** | **Réduction de l'aléa inondation et de la vulnérabilité des biens et des personnes**



## Diagnostic milieux aquatiques

### Synthèse

- 8 ME superficielles avec report d'objectif de l'état écologique 2021
- 1 ME avec report 2027

Intérêt écologique des vallées

Mais qualité biologique parfois très dégradée

Maîtrise d'ouvrage opérationnelle sur presque la totalité du bassin

Impact des plans d'eau en tête de bassins



Mauvaise fonctionnalité des milieux

#### Pressions

- Travaux hydrauliques
- Drainage ZH
- Prélèvements
- Ouvrages

#### Impacts

- Assecs
- Qualité CE
- Écoulements et substrats homogènes



Dive/Pallu/Miosson/Clouère/Palais

Continuité écologique non assurée

Taux d'étagement élevé sur le Clain intermédiaire et aval, la Dive du Sud, la Pallu, la Clouère

Blocage dès l'entrée du bassin

Difficulté franchissabilité > 50% des ouvrages



## Diagnostic milieux aquatiques

### Enjeux, objectifs

**Principal enjeu concerné**

« Fonctionnalités et caractère patrimonial des milieux aquatiques »

Autres enjeux

- « Gestion qualitative de la ressource »
- « Gestion quantitative de la ressource en période d'étiage »
- « Gestion des crues et des risques associés »

**Principaux objectifs concernés**

- Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau
- Restauration, préservation et gestion des zones humides et des têtes de bassin versant pour maintenir leurs fonctionnalités
- Réduction de l'impact des plans d'eau, notamment en tête de bassin versant





## Diagnostic gouvernance

### Synthèse

<b>Mise en œuvre du SAGE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <b>Nécessité</b> pour la structure porteuse de <b>recouvrir la totalité du SAGE</b> en phase de mise en œuvre,</li> <li>◆ <b>EPTB Vienne</b>, structure potentielle.</li> </ul>
<b>Gestion des milieux aquatiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ De nombreuses maîtrises d'ouvrages existantes (sauf Vonne),</li> <li>◆ Des programmes d'actions en cours (CRE et CTMA),</li> <li>◆ Une <b>modification des syndicats de rivière</b> par le SDCI à <b>accompagner</b>.</li> </ul>
<b>Gestion quantitative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <b>Chambre d'agriculture de la Vienne</b>, porteuse du CTGQ,</li> <li>◆ <b>5 Sociétés Coopératives Anonymes de Gestion de l'eau (SCAG)</b> pour la mise en œuvre du Contrat : Pallu, Auxance, Clain moyen, Clain amont, Clouère.</li> </ul>
<b>Gestion de la qualité des eaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Charte de protection des périmètres de captage de la Vienne sur 8 captages dont 4 des 6 captages Grenelle,</li> <li>◆ Programme Re-Source sur les captages Grenelle Fleury-La Jallière,</li> <li>◆ <b>Manque de MO</b> pour les <b>pollutions diffuses</b> nitrates et pesticides sur le <b>captage de la Varenne</b> (eau superficielle pour l'AEP de Poitiers),</li> </ul>



## Diagnostic gouvernance

### Enjeux, objectifs

**Enjeu transversal**

« **Gouvernance de la gestion intégrée de l'eau** »

**Objectifs**

**Pérennisation du portage du SAGE, coordination et appui à la mise en œuvre des actions du SAGE**

**Sensibilisation et information des acteurs de l'eau et des citoyens**

**Maîtrise des coûts de la gestion de l'eau**





## Diagnostic global

Enjeux, objectifs et priorités proposés

**6 grands enjeux pour le SAGE...**

**...traduits en 12 objectifs**

Alimentation en eau potable  
Gestion quantitative de la ressource en période d'été  
Gestion qualitative de la ressource  
Fonctionnalités et caractère patrimonial des milieux aquatiques  
Gestion des crues et des risques associés  
Gouvernance de la gestion intégrée de l'eau (enjeu transversal)

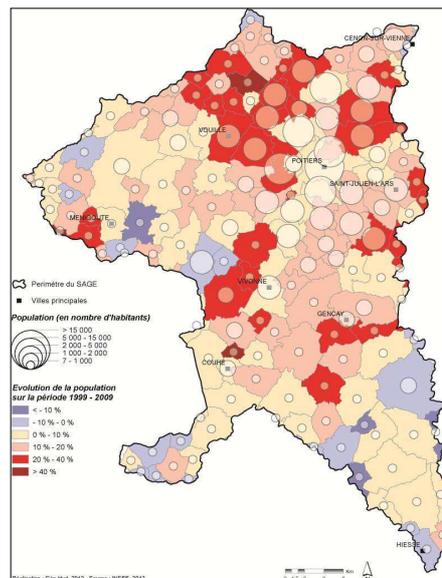
Sécurisation de l'AEP	Secondaire
<b>Réduction de la pollution par les nitrates et les pesticides</b>	<b>Prioritaire</b>
Réduction de la pollution organique	Secondaire
Maîtrise de la pollution par les substances dangereuses	Secondaire
<b>Partage de la ressource et atteinte de l'équilibre entre besoins et ressources</b>	<b>Prioritaire</b>
Réduction de l'aléa inondation et de la vulnérabilité des biens et des personnes	Secondaire
<b>Restauration de la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau</b>	<b>Prioritaire</b>
<b>Restauration, préservation et gestion des zones humides et des têtes de bassin versant pour maintenir leurs fonctionnalités</b>	<b>Prioritaire</b>
Réduction de l'impact des plans d'eau, notamment en tête de bassin versant	Prioritaire
<b>Pérennisation du portage du SAGE, coordination et appui à la mise en œuvre des actions du SAGE</b>	<b>Prioritaire</b>
Sensibilisation et information des acteurs de l'eau et des citoyens	Secondaire
Maîtrise des coûts de la gestion de l'eau	Secondaire



## Analyse socio-économique

Le territoire

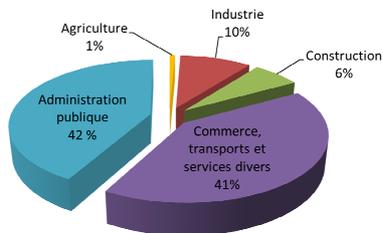
- 157 communes
- 293 135 habitants en 2009
- Concentration de population dans le Nord-Est du Sage: agglomération de Poitiers, Buxerolles, Saint Benoît, Migné-Auxances et Naintré
- + 10.2% en 10 ans
- Schéma de Cohérence Territoriale
- Grands projets : transports (LGV)



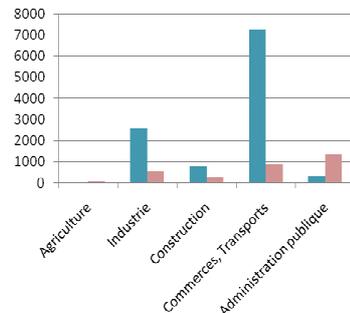
## Analyse socio-économique

### L'emploi

100 000 emplois au total en 2009 sur le territoire du SAGE



Répartition des postes par secteur d'activité, chiffre d'affaire et valeurs associées (2009)



■ Chiffre d'affaire estimé par secteur d'activité en 2009 (millions d'€)  
 ■ VA estimée sur le SAGE (en millions d'€)

**Principaux secteurs d'emplois: administration publique et commerces, transports et services**

**Chiffres d'affaires les plus importants: commerces, transports et industrie**

D'après données de l'INSEE

21

## Coût de la gestion de l'eau

### Méthode et limite de l'étude

#### Méthode

- Synthèse des programmes de financements : AELB et CG de la Vienne
- AELB : 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> programmes, période **2003 - 2012**
- CG Vienne: Programme d'Aide au Développement des Communes (PADC), période **2004 - 2012**
- Distinction : montants totaux des projets, montants retenus par les financeurs, aides financières apportées, taux d'aides

#### Limites

- Les autres financeurs ne sont pas intégrés ; pas de recoupement des deux périodes

22



## Coût de la gestion de l'eau

### Bénéficiaires des investissements

Bénéficiaires des aides	Montant des projets	Montant des dépenses retenues	Montant d'aide	Taux d'aide moyen (%)
<b>AELB</b>				
Collectivités	177	162	48	37
Agriculteurs	13	12	4	45
Environnement	6	6	2	42
Entreprises	5	5	1	40
Autres	2	1	0,5	38
<b>Total général</b>	<b>206</b>	<b>187</b>	<b>57</b>	<b>39</b>
<b>Conseil Général de la Vienne</b>				
Collectivités	166	136	39	27
Agriculteurs	3	3	0,3	9
Autres	0,1	0,09	0,04	33
<b>Total général</b>	<b>170</b>	<b>139</b>	<b>39</b>	<b>27</b>

#### Collectivités:

- 86% dépenses retenues AELB
- 98 % dépenses retenues CG (STEP, réseaux, AEP, etc.)

#### Agriculteurs :

- 7% dépenses retenues AELB (33 bénéficiaires : 11 associations syndicales dont irrigation, 1 asso environnementale, 8 coopératives, 3 chbs d'agriculture, 10 sociétés)

- 2% dépenses retenues du CG (7 syndicats d'irrigation, 1 EARL pour retenues de substitution)

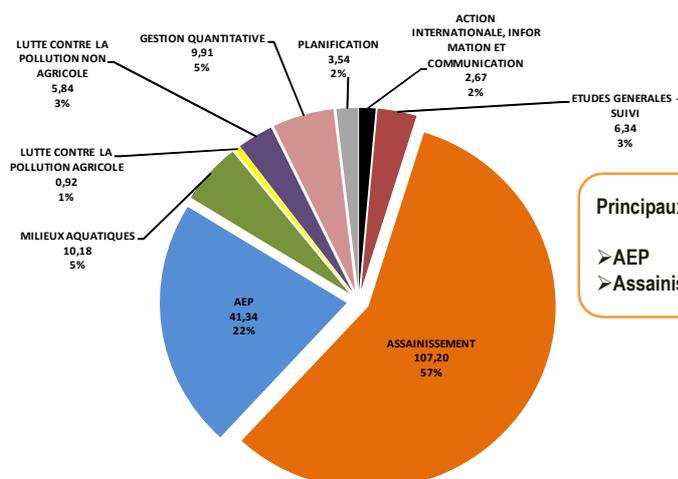
Bilan des investissements (en millions d'euros) de l'AELB et du CG de la Vienne, période 2003 - 2012

23



## Coût de la gestion de l'eau

### Investissements par type d'opération



#### Principaux postes d'investissement :

- AEP
- Assainissement

Répartition des investissements réalisés sur le territoire du SAGE (en millions d'euros) sur la base des montants retenus par l'AELB

24





## Présentation du diagnostic provisoire du SAGE

### Remarques sur le diagnostic :

**A faire remonter avant le 5 octobre**

### Réunion de la CLE à caler

**A partir du 8 novembre**

25



## Ordre du jour

1

### Présentation du diagnostic provisoire du SAGE

2

### Points d'information :

- Etudes complémentaires à l'état initial du SAGE
- Etude d'élaboration du SAGE
- Périmètre du SAGE
- Stage sur l'inventaire des ouvrages en rivière du bassin du Clain
- Mise à jour du site web du SAGE
- Révision du SDAGE
- Directive inondations
- Directive Nitrates – révision des zones vulnérables
- Classement des cours d'eau
- Réforme territoriale

26

### Pré-localisation des zones humides probables du bassin du Clain

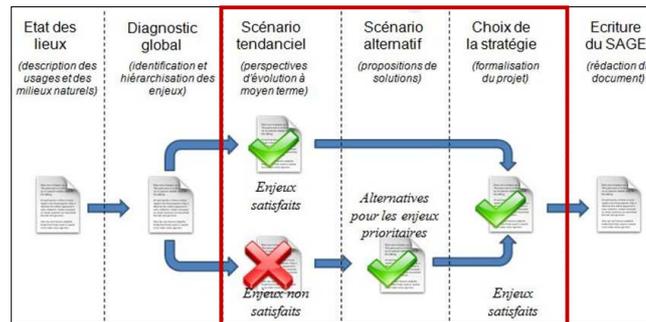
- Débutée en mai 2012 – BE retenu : TTI production, BIOTOPE
- Travail réalisé : analyse des données existantes et traitement spatial de données SIG
- En cours : photo-interprétation et calage sur le terrain
- A venir : définition d'enveloppes de probabilité de présence de zones humides / hiérarchisation pour la réalisation d'inventaires de terrain
  
- Prochaine réunion du comité de pilotage : le 4 octobre

### Etude du devenir des ouvrages en rivière sur le Clain et la Dive du Sud

- Mise en concurrence réalisée, 7 offres reçues
- Négociation en cours avec les deux meilleurs candidats
  
- Début d'étude prévu pour le début d'année 2013

### Élaboration des scénarios et de la stratégie du SAGE

- Cahier des charges validé en bureau et CLE
- Mise en concurrence en septembre
- Début d'étude : fin 2012 – Délai : 23 mois

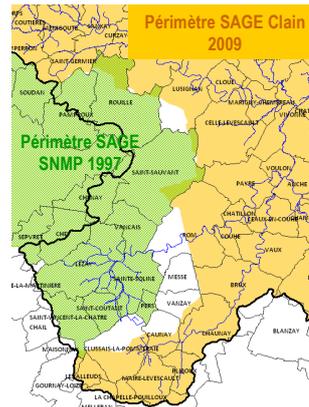


### Mise en cohérence du périmètre du SAGE Clain avec celui du SAGE SNMP

- Arrêté de périmètre du SAGE Sèvre Niortaise Marais Poitevin du 27 avril 2012
- Consultation en cours des collectivités concernées pour réviser le périmètre du SAGE Clain et le mettre en cohérence avec celui de la Sèvre Niortaise

### Demande de la CA79 de modification du périmètre du SAGE Clain entre Clain et Charente

- Courriers envoyés en août aux secrétariats techniques de bassin Loire Bretagne et Adour Garonne pour solliciter leur avis concernant l'opportunité d'une telle modification

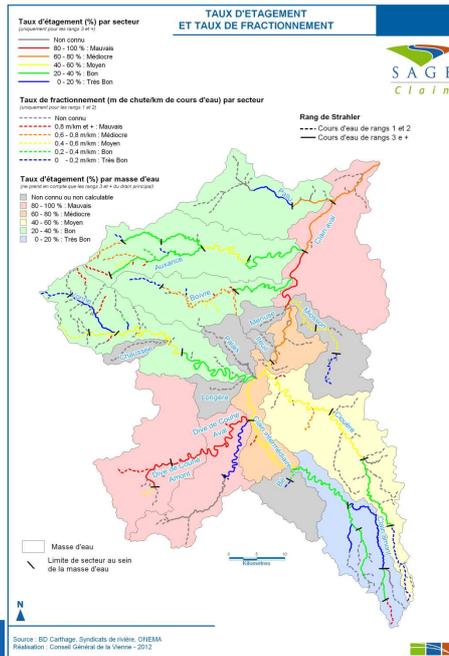


### Inventaire des ouvrages en rivière du bassin du Clain

- Stage de 3 mois de juin à août 2012 réalisé par B. ROBERT, Master 1 IMACOF de Tours en partenariat avec l'ONEMA
- **Objectifs** : Homogénéiser l'inventaire des ouvrages sur le bassin du Clain et compléter la caractérisation des ouvrages afin de déterminer le taux d'étagement des cours d'eau
- **Travail réalisé** :
  - Analyse, compilation et homogénéisation des données existantes dans le ROE (Référentiel des Obstacles à l'écoulement) via GeOBS et dans Gebps
  - Mesures de terrain sur la Boivre
  - Évaluation des taux d'étagement et de fractionnement (>> indicateur de l'impact des ouvrages) sur l'ensemble des cours d'eau du bassin de manière homogène et à différentes échelles

### Inventaire des ouvrages en rivière du bassin du Clain - Résultats

- Ouvrages recensés : 532
- Manque : tête de bassin Clain, Clouère, Auxance, Vonne (plans d'eau) et petits affluents
- Taux d'étagement élevé sur le Clain intermédiaire et aval, la Dive du Sud, la Clouère aval, la Pallu aval



**Ajout d'une nouvelle rubrique au site web du SAGE : la gestion qualitative de la ressource**

- Présentation des actions en cours en faveur de la préservation et de la restauration de la qualité de la ressource :
    - Programme ReSource
    - Charte Vienne pollution diffuse
    - Ecophyto
    - Charte Terre Saine
  
  - A venir : rubrique « milieux » et rubrique « quantité »
- Objectif : valoriser les actions en cours sur le bassin

**Consultation du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013 sur les questions importantes et le calendrier de travail pour la révision du SDAGE**

- Qui : CR, CG, EPTB, chambres consulaires, CESER, PNR, COGEPOMI, CLE + acteurs de l'eau et grand public
  
- Objectifs : recueillir les observations et propositions sur les grands enjeux de gestion de l'eau, le programme et le calendrier de travail pour la révision du SDAGE

En parallèle : mise en œuvre du programme de mesure du SDAGE 2009-2015



### Directive Inondations (2007)

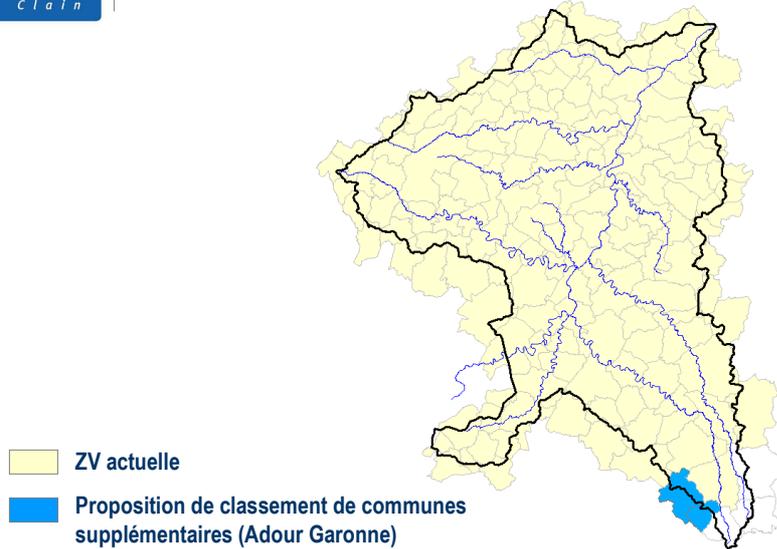
- **Objectifs** : réduire les conséquences négatives des inondations
- **4 étapes** :
  - Évaluation préliminaire du risque - 2011
  - Identification des Territoires à Risques Importants (TRI) – 2012, en cours
  - Approfondissement des connaissances sur ces TRI (cartographie des risques) - 2013
  - Élaboration d'un plan de gestion du risque inondation intégrant des stratégies locales de gestion du risque inondation sur les TRI – 2015
    - Réduction de la vulnérabilité, organisation de la gestion de crise, mesures de protection des populations et du patrimoine...
- Un TRI proposé sur le périmètre SAGE : Axe Poitiers / Châtelleraut

35

### Directive Nitrates : lutte contre la pollution par les nitrates d'origine agricole

- **Contenu** :
  - Surveillance de la qualité des eaux superficielles et souterraines
  - Zonage des secteurs les plus vulnérables
  - Mise en œuvre de programme d'actions dans les zones vulnérables
- **5<sup>ème</sup> révision des zones vulnérables fait l'objet d'une consultation pour avis des CA, CG, CR, CODERST et CLE du 26 juillet au 28 septembre 2012 pour le bassin Loire Bretagne et du 20 septembre au 20 novembre pour Adour - Garonne**
  - Pas de modification côté Loire Bretagne en ce qui concerne le périmètre du SAGE Clain déjà en quasi totalité en zone vulnérable depuis 1994 – 2 communes ajoutées côté Adour Garonne concernant le bassin de la Charente (Epenede et Pleuville)
- **5<sup>ème</sup> programme d'actions à venir : programmes d'actions national et régional (non plus départemental)**
- **Mesure sur l'équilibre de la fertilisation applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2012 (arrêté du 31/08/12)**

36



### Classement des cours d'eau arrêté le 10 juillet 2012

#### ■ Cours d'eau classés en liste 1

- Le Clain de Sommières à la confluence avec la Vienne, Le Bé et ses affluents, L'Auxances et ses affluents, La Boivre et ses affluents, La Vonne et ses affluents, La Dive du Sud et ses affluents, La Clouère, La Belle, La Douce, L'Arceau
- Sur ces cours d'eau, aucune autorisation ou concession ne peut être accordée pour la construction de nouveaux ouvrages s'ils constituent un obstacle à la continuité écologique.

#### ■ Cours d'eau classés en liste 2

- La Pallu, Le Clain à partir de la confluence avec la Dive du Sud, La Clouère
- Sur ces cours d'eau, tout ouvrage doit y être géré, entretenu et équipé selon des règles définies par l'autorité administrative, en concertation avec le propriétaire ou, à défaut, l'exploitant. Les ouvrages existants devront être mis en conformité dans un délai de 5 ans après la publication de l'arrêté de classement.

### Réforme territoriale – Structure à compétence rivière

- SDCI arrêté le 21 décembre 2011 prévoit :
  - la fusion de 7 syndicats rivière du bassin du Clain : SMCS, Clain sud, Pallu, Auxance Vendelogne, Boivre, Palais Rhune, Clouère + 2 com.com (Vonne)
  - la suppression du syndicat d'assainissement de la vallée du Miosson
- Consultation en cours (3 mois) sur l'arrêté du 9 juillet 2012 portant projet de périmètre de l'EPCI issu de la fusion des structures relevant du bassin du Clain
  - Périmètre du futur EPCI ne couvre pas l'ensemble du bassin du Clain - Manques :
    - le Miosson et la Vonne
    - Les parties de bassin hors département 86 (79 et 16)
    - Les communes n'ayant pas de linéaire de cours d'eau mais sur le bassin
  - Recours gracieux en cours : SMCS, Syndicats Auxances / Boivre / Clouère